FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales

Centre Inffo

Février 2023

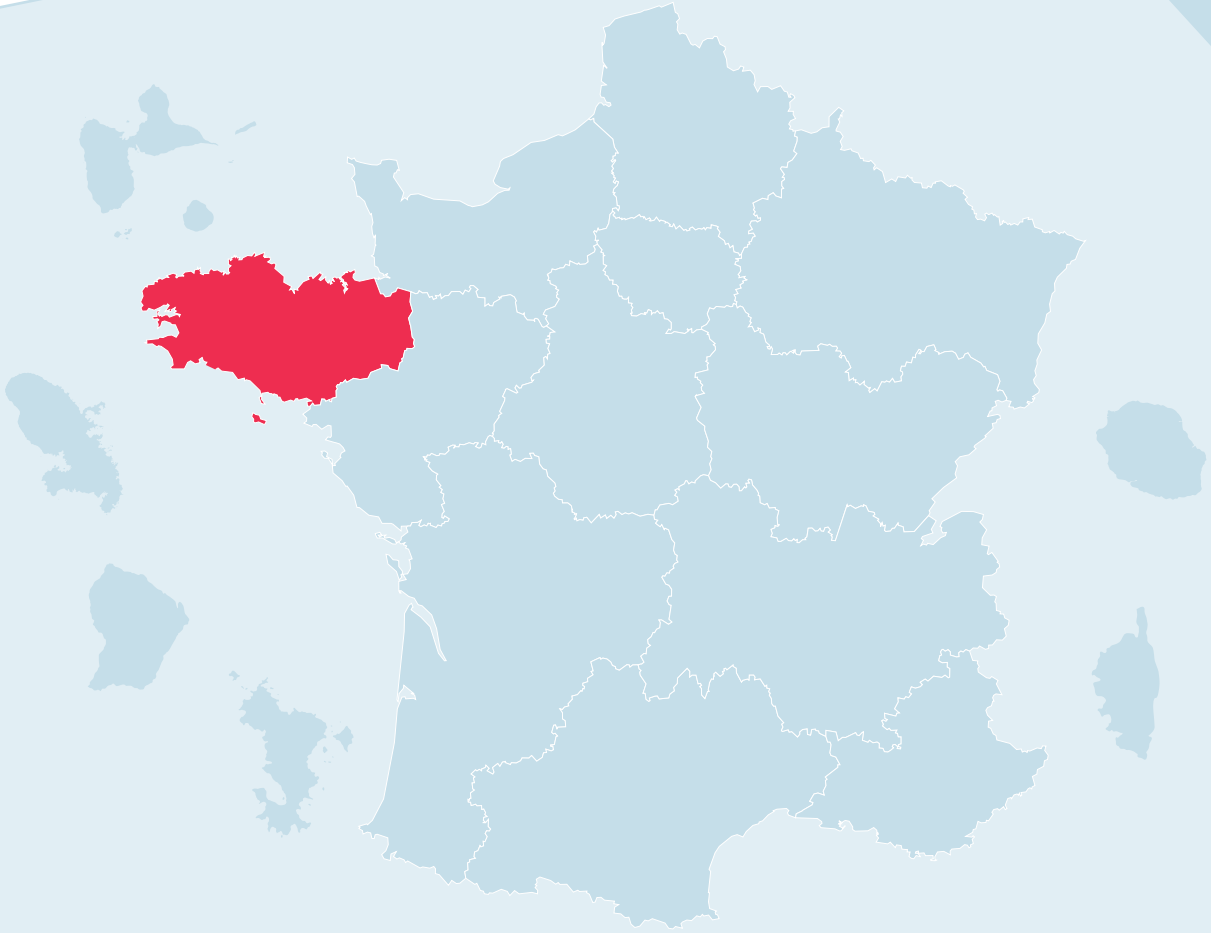

RÉGION BRETAGNE

AVEC Centre Inffo

Partenaire des acteurs de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles

Publicité 2023 Centre Inffo - ©Crédit photo shutterstock

RENSEIGNEMENTS

contact.regions@centre-inffo.fr

Centre Inffo centre-inffo.fr

RÉGION BRETAGNE

SOMMAIRE

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES 3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE 5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS 8
BUDGETS 10
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT) 11
DERNIERES ACTUALITES 14

© Centre Inffo – Février 2023

PRINCIPAUX INDICATEURS

POPULATION

Nombre d'habitants au 1er janvier 2023

Bretagne	National
3 429 882	68 042 591

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 3e trimestre 2022

	Bretagne	National
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND	5 777 300	13 231 900
SECTEURS INDUSTRIE	431 000	8 420 000
SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND	181 400	3 204 600

TAUX DE CHÔMAGE 3e trimestre 2022

% de la population active

Bretagne	National
6,3 %	7,3 %

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en décembre 2022

Bretagne	National
242 650	5 375 700

PRESTATAIRES DE FORMATION

	Bretagne	National
Organismes de formation	2 616 en février 2023	78 600 en 2021
CFA/SA	300 en février 2023	2 791 en 2021/2022

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2021/2022

Bretagne	National
39 541	834 063

BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation de la région en millions d'euros

2019	2020	2021
239,6	169,5	180,1

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2021 en millions d'euros

Bretagne	National
180,1	4 288,8

BUDGET PRIMITIF 2023 : 236 millions d'euros pour l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	3 444 645 en 2019	3 463 439 en 2020 3 429 882 (Estimation Insee au 1er janvier 2023) (2)	0,55%	68 229 198 en 2019 (1) 6 849 764 (Estimation Insee au 1er janvier 2023) (2)
POPULATION ACTIVE	1 500 000 en 2018	1 499 653 en 2019	-0,02%	30 065 000 en 2021
dont 16-25 ans	-	151 007 en 2019	-	3 036 565 en 2021
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	249 990 (décembre 2021)	242 650 (décembre 2022)	-2,94%	5 375 700 (décembre 2022)
Moins de 25 ans	31 660 (décembre 2021)	30 440 (décembre 2022)	-3,85%	664 900 (décembre 2022)
25-49 ans	150 940 (décembre 2021)	146 100 (décembre 2022)	-3,21%	3 217 800 (décembre 2022)
50 ans ou plus	67 390 (décembre 2021)	66 110 (décembre 2022)	-1,9%	1 493 100 (décembre 2022)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	6,5 % (3e trimestre 2021)	6 % (3e trimestre 2022)	-0,5 %	7,3 % au 3e trimestre 2022 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	Non communiqué	15,5 % en 2021	-	18,3 % au 3e trimestre 2022 (France hors Mayotte) 18,5 % en 2021 (France métropolitaine)
dont 25-49 ans	Non communiqué	5,6 % en 2021	-	6,5 % au 3e trimestre 2022 (France hors Mayotte) 6,9 % en 2021 (France métropolitaine)
dont 50-64 ans	Non communiqué	4,6 % en 2021	-	5,1 % au 3e trimestre 2022 (France hors Mayotte) 5,6 % en 2021 (France métropolitaine)

Sources : Insee, DARES, JO

(1) Décret n. 2022-1702 du 29 décembre 2022 (JO du 30 décembre 2022)

(2) Estimation INSEE janvier 2023 : *https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893198*

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA REGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI	AU NIVEAU NATIONAL (France hors Mayotte)
SECTEURS GÉNÉRIQUES (3ème trimestre 2022)	Tertiaire marchand	5 77 300	13 231 900
	Tertiaire non marchand	431 000	8 420 000
	Industrie	181 400	3 204 600

Source : Insee

MÉTIERS EN TENSION	RÉGION	NATIONAL
	- Arrêté du 24 décembre 2020 fixant la liste des métiers porteurs en Bretagne relative à la mise en œuvre des transitions collectives	Liste 2022 des métiers émergents *https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2022/05/Guide-metiers-emergents_liste-2022_VF.pdf* Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares *https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf*

Sources : Pôle emploi, France Compétences, Base FAR 2023

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	**Année N**	**Évolution (en %)**	**Année N**
NOMBRE D'OF	Non communiqué	2 616 en février 2023 selon le Gref Bretagne	-	78 600 organismes de formation actifs en 2021
Formations commandées par les Conseil régionaux	27 500 en 2020	33 300 en 2021	21,09%	403 900 en 2021

Sources : Annexes Formation professionnelle au Projet de loi de finances 2022 et 2023, Gref Bretagne

APPRENTISSAGE

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	**Année N**	**Évolution (en %)**	**Année N**
Nombre CFA		300 sites de formation en 2023 selon le Gref Bretagne		2 791 en 2021-2022
Montant de la dépense pour l'apprentissage	16,2 M€ en 2020	10 M€ en 2021	-37,5%	294,3 M€ en 2021
Effectif d'apprentis	29 706 (2020/2021)	39 541 (2021/2022)	33,11%	834 063 en 2021/2022
Nb de contrats d'apprentissage	35 151 en 2021	39 055 en 2022	11,11%	809 125 en 2022

Sources : RERS 2021 et 2022, Annexes Formation professionnelle au Projet de loi de finances 2022 et 2023, Gref Bretagne, DARES PoEm

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Cinquante-quatre pôles de compétitivité recensés en France en 2022.

7 POLES DE COMPETITIVITÉ EN BRETAGNE :

- **Atlanpole Biotherapies** : Biotechnologies / Santé
- **D4CAR :** Automobile, Transports
- **Pôle Mer Bretagne :** Bioressources, Écotechnologies / Environnement, Énergie, Transports
- **Valorial :** Agriculture / Agroalimentaire
- **Images & Réseaux – TES :** Numérique
- **VEGEPOLYS VALLEY :** Agriculture / Agroalimentaire, Chimie
- **EMC2 :** Matériaux, Microtechnique / Mécanique

Source : https://entreprises.gouv.fr/

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire national compte désormais 123 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 11 Campus des métiers et des qualifications ont vu leur label renouvelé en avril 2022, et 8 Campus ont obtenu le label Campus d'Excellence.

2 Campus des métiers et des qualifications sont labellisés Campus des métiers et des qualifications d'excellence en région Bretagne.

CINQ CAMPUS DES METIERS DANS LA REGION BRETAGNE

Campus des métiers et des qualifications Industries de la mer (labellisé Campus d'excellence)

- Territoire : Bretagne occidentale, avec le pôle brestois (port de Brest), au cœur du Campus
- Secteurs professionnels : mer (pêche, conchyliculture, poissonnerie, mareyage) ; transport et logistique (transport de marchandises, logistique) ; travaux publics ; industries agricoles et alimentaires ; métallurgie ; bâtiment ; agriculture ; nautisme ; propreté
- Filière(s) de formation : la chaudronnerie et la soudure ; l'électrotechnique ; la maintenance ; l'électronique

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Numérique et photonique (labellisé Campus d'excellence)

- Territoire : Bretagne, avec le pôle Lannion - Trégor au cœur du campus
- Secteurs professionnels : Numérique, Internet des objets, Photonique, Sécurité numérique,
- Filière(s) de formation : Informatique - Multimédia - réseaux & télécommunication ; Électronique - Électrotechnique - habitat intelligent ; Photonique – Robotique ; Fibre très haut débit ; Sécurité - Cyber sécurité

Campus des métiers et des qualifications Filière alimentaire de Bretagne

- Territoire : Cornouaille – Finistère
- Secteurs professionnels : Industries alimentaires - Agro industries
- Filière(s) de formation : Industries alimentaires - Agro industries

Campus des métiers et des qualifications du bâtiment durable en Bretagne (labellisé Campus d'excellence)

- Territoire : Rennes et Brest.
- Secteurs professionnels : Bâtiment gros-œuvre, second-œuvre, ingénierie, écoconstruction.,
- Filière(s) de formation : Génie civil, Génie climatique, Domotique.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Éducation artistique et culturelle en Bretagne (labellisé Campus d'excellence)

- Territoire : Guingamp-Paimpol Agglomération.
- Secteurs professionnels : Éducation artistique et culturelle (EAC), Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI).
- Filières associées : Communication et information / arts et spectacles / éducation / médiation scientifique, Restauration du patrimoine architectural
- Filière(s) de formation : Éducation artistique et culturelle, Spectacle vivant, culture et patrimoine, arts du spectacle, audiovisuel, Design, architecture et métiers d'art, industrie graphique, Industries culturelles et créatives (ICC)

Source : Ministère de l'Education nationale, 2023

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL RÉGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	PS Et PRG
Président	Loïg CHESNAIS-GIRARD
Vice-Présidente	Forough Dadkhah, vice-présidente emploi, formation et orientation

COMMISSIONS

Commission Formation, orientation et langues de Bretagne	
Présidente	Emilie KUCHEL

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directrice	Loranne BAILLY
Direction Général Adjoint Pôle Education, Orientation, Formation, Economie	
Directeur	Wilfried VERNA

DIRECTION FORMATION - ORIENTATION

Direction du développement des formations et des compétences	
Directeur	Olivier GAUDIN
Direction de l'orientation et de la prospective emploi-compétences	
Directrice	Laurence JOUAN

Source : Conseil régional, 2023

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	BERTHIER	Emmanuel	02 99 02 10 35
SGAR	GUYADER	Cécile	02 99 02 10 35
DREETS	DESCACQ	Véronique	02 99 12 22 22
Recteur	ETHIS	Emmanuel	02 23 21 77 77

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX

CARIF-OREF

Gref Bretagne
Directrice : **Magalie BIBARD**
Site internet : *www.gref-bretagne.com*

BUDGETS

DÉPENSES FORMATION PROFESSIONNELLE-APPRENTISSAGE

DEPENSES 2019/2020/2021

En Millions d'euros

Année	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Formations sanitaires et sociales	Apprentissage
2019	239,6	97,9	53,9	87,8
2020	169,5	99	54,3	16,2
2021	180,1	111,7	58,4	10

Sources : Annexes aux Projets de loi de finances pour 2021/2022/2023

BUDGET PRIMITIF

Voté les 24, 25 et 26 février 2022 - les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région.

Le budget 2022 s'élève à 1,726 milliards d'euros dont 715 M€ pour l'éducation et la formation.

BUDGET PRIMITIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2022 (en M€)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 255 M€	1 026 M€
Investissement	174 M€	623 M€
Total	1 429 M€	1 649 M€

Capacités d'engagement (en euros)

Libellé	BP 2021	BP 2022	Evol°
Formation professionnelle et apprentissage	245 930 200 € (AE) 7 690 000 € (AP)	224 614 700 (AE) 10 270 000 € (AP)	-8,67% (AE) 33,55% (AP)
Enseignement	183 153 000 € (AE) 181 620 000 € (AP)	88 000 450 € (AE) 156 165 000 € (AP)	-51,95% (AE) -14,02% (AP)
Action économique	61 424 500 € (AE) 109 094 000 € (AE)	61 517 000 € (AE) 77 194 200 € (AP)	0,15% (AE) -29,24% (AP)

Source : Conseil régional, 2023

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGION 2021-2027 (SIGNE LE 15 MARS 2022)

Les grands axes du volet « Insertion - Emploi - Formation » sont le/la:

- Soutien aux démarches territoriales innovantes, dans le cadre du CPRDFOP et via des commissions territoriales emploi/formation. Seront soutenues des actions en lien avec l'ESS ainsi que des initiatives territoriales innovantes en matière d'emploi et de formation dont les démarches de GPECT
- Soutien à des outils partagés avec la consolidation de l'action du GREF (Carif-Oref en Bretagne)
- Poursuite du développement de la performance des entreprises et des organisations en améliorant les conditions de travail des salariés et la qualité de vie au travail via le soutien à l'ARACT. Une attention sera portée en matière de contribution au développement de l'attractivité des secteurs et métiers en tension particulièrement mis en évidence par la crise COVID.
- Mise en œuvre d'actions sur mesure permettant de réduire les tensions de recrutement
- Développement des travaux d'observation et analyse sectoriels
- Soutien aux actions menées en matière d'égalité professionnelle et notamment en matière d'insertion professionnelle des femmes éloignées de l'emploi.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

ORIENTATIONS ETAT-REGION DU FUTUR CONTRAT DE PLAN (CPER) 2021-2027 (SIGNEE LE 18 FEVRIER 2021)

En matière de formation, le CPER se prolongera sur 2021/2027 autour des priorités suivantes :

- Soutien aux démarches territoriales innovantes, dans le cadre du CPRDFOP et via des commissions territoriales emploi/formation. Seront soutenues des actions en lien avec l'ESS ainsi que des initiatives territoriales innovantes en matière d'emploi et de formation dont les démarches de GPECT.
- Soutien à des outils partagés avec la consolidation de l'action du GREF (Carif-Oref en Bretagne).
- Poursuite du développement de la performance des entreprises et des organisations en améliorant les conditions de travail des salariés et la qualité de vie au travail via le soutien à l'ARACT.
- Développement des travaux d'observation et analyse sectoriels.
- Evaluation du CPRDFOP sur 2020- 2021 afin de préparer le futur cadre d'action en 2022
- Soutien aux actions menées en matière d'égalité professionnelle et notamment en matière d'insertion professionnelle des femmes éloignées de l'emploi.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

ACCORD D'ORIENTATION STRATEGIQUE ÉTAT-REGION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELANCE EN BRETAGNE (SIGNEE LE 18 FEVRIER 2021)

Les engagements de l'accord de relance s'inscrivent dans 5 défis majeurs auxquels est confrontée la Bretagne :

- La géographie péninsulaire,
- Le développement économique et social,
- L'équilibre territorial,
- Les transitions écologiques,
- La cohésion sociale.

Dans ce dernier défi « cohésion sociale », à titre complémentaire, des enveloppes exceptionnelles pourront être mobilisées pour mettre en œuvre les orientations du volet emploi et accélérer la réalisation des projets :

- 26 M€ pour le financement de 3700 parcours qualifiants supplémentaires,
- 9,1 M€ pour le financement de formations supplémentaires aux métiers d'infirmiers et d'aides-soignants
- 12,6 M€ pour la rémunération des stagiaires.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

CPRDFOP 2017-2022 (10 JUILLET 2017)

Les orientations prioritaires :

Orientation I : Assurer à chacun, un parcours personnalisé de qualification et d'évolution professionnelle vers et dans l'emploi

- Assurer un droit à l'orientation et à l'accompagnement personnalisé tout au long de la vie
- Garantir l'accès à la qualification et le développement des compétences tout au long de la vie dans le cadre de parcours personnalisés, plus fluides et plus continus.

Orientation II : Faire de la montée en compétences via la formation, un moteur de la performance économique de la Bretagne

Orientation transversal : Inscrire la transition numérique comme accélérateur des transitions environnementales, de la compétitivité des entreprises et vecteur de performance pour la formation et l'emploi

- Anticiper le développement des métiers et compétences du numériques
- Accompagnera les secteurs, les entreprises et les métiers bouleversés par le numérique
- Faire du numérique le support d'une grande ambition pour l'innovation pédagogique.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES (8 AVRIL 2019)

Le pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 de la région Bretagne a été officiellement lancé lundi 8 avril 2019 à Pont-de-Buis (Finistère) par Muriel Pénicaud, ministre du Travail, et Loïg Chesnais-Girard, président du conseil régional Bretagne.

Il représente pour l'Etat plus de 216 M€ d'investissement sur la période 2019/2022, tandis que la Région, compétente en matière de formation professionnelle, consacrera, sur cette même période, plus de 356 M€ à la formation des personnes en recherche d'emploi. Un total de 91 000 entrées en formation est prévu d'ici 2022.

Le Pric breton 2019-2022 fixe le cap pour faire évoluer l'offre de formation professionnelle et l'accompagnement des personnes avec une attention spécifique vers les bretonnes et les bretons les plus éloignés des dispositifs classiques. Il se donne aussi pour objectif de mieux adapter les formations aux besoins de compétences des entreprises, en renouvelant les contenus des formations pour répondre aux nouveaux besoins économiques.

Le Conseil régional propose de nouvelles offres de formation et modalités pour accompagner les personnes. :

- Une gamme de formations pour accéder à des formations qualifiantes (baptisée « Prépa ») : pour préparer son projet professionnel, acquérir des compétences socles, construire des parcours adaptés à sa situation (illettrisme, origine étrangère…)
- Une gamme de formations certifiantes (intitulée « Qualif ») : pour rendre les parcours de formation plus modulables et les adapter au plus près des besoins en compétences des entreprises et des secteurs d'activités en Bretagne.- Une nouvelle grille d'aides financières des stagiaires de la formation professionnelle (applicable à partir du 1er janvier 2019) prendra mieux en compte les situations personnelles sur la base de critères sociaux et accompagnera les plus publics avec plus de souplesse.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

AVENANT AU PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES (3 FEVRIER 2021)

L'Etat et le Conseil régional de Bretagne ont signé un avenant au pacte régional d'investissement dans les compétences, le 3 février 2021.

Ils s'engagent notamment à :

- Proposer prioritairement aux jeunes des formations qualifiantes ou pré-qualifiantes supplémentaires conduisant vers les métiers d'avenir,
- Assurer une nouvelle priorisation sectorielle des parcours de formation certifiants ou qualifiants des jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés,
- Enrichir le Pacte régional de nouvelles actions : accompagnement sécurisé vers l'emploi, renforcement de l'employabilité des jeunes, une « garantie formation » dans plusieurs secteurs d'activités, financement du permis de conduire pour les jeunes …
- Mettre en œuvre la revalorisation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle,
- Soutenir le plan de transformation de la formation professionnelle en France,
- Assurer le suivi et le pilotage des actions supplémentaires au PRIC contenues dans le présent avenant, et leur évaluation en lien avec le Comité scientifique d'évaluation du PRIC.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

SPRO

CADRE DE REFERENCE DU SERVICE PUBLIC REGIONAL D'ORIENTATION EN BRETAGNE APPROUVE PAR DELIBERATION N°15 DES 9 ET 10 AVRIL 2015 DU CONSEIL REGIONAL

En Bretagne, le service public régional de l'orientation (SPRO) a une ambition : permettre à tous les bretons et les bretonnes d'accéder à un service d'orientation de qualité. Chaque personne doit pouvoir être accueillie, écoutée et informée sur les questions d'orientation, de formation et d'emploi. Pour cela, le service public régional de l'orientation coordonné par la Région depuis le 1er janvier 2015 s'appuie sur l'expertise d'un réseau d'acteurs spécialisés.

Les 10 réseaux régionaux partenaires :

- Les centres d'information et d'orientation (CIO),
- Pôle emploi,
- les missions locales,
- le Fongecif et les Opacif,
- les structures d'information jeunesse (CRIJ, PIJ, BIJ),
- les services universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP),
- les structures adhérentes au réseau Spef (structures de proximité emploi-formation),
- les Cap emploi (organismes spécialisés au service des personnes handicapées),
- l'Association pour l'emploi des cadres (Apec)
- les centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).

Au-delà des 10 réseaux régionaux engagés à délivrer l'accueil personnalisé et individualisé au sein de leurs structures, d'autres acteurs sont reconnus au titre de leur expertise particulière sur un domaine lié à l'orientation (information sur les métiers et formation, conseil en entrepreneuriat, actions de lutte contre le décrochage).

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

DERNIERES ACTUALITÉS

Côtes-d'Armor : une formation d'aide à domicile pour affronter le vieillissement

Le secteur de l'aide à domicile peine à recruter. Pour inverser la tendance, pouvoirs publics et employeurs ont conçu une formation à destination des demandeurs d'emploi du secteur de Loudéac, dans les Côtes d'Armor. Avec, au terme La Bretagne vieillit. A l'horizon 2040, selon l'Insee, le nombre de personnes âgées augmentera de 40 % dans la région dont 15.5 % de plus de 75 ans. En clair : les postes d'aide à domicile auront un fort besoin en recrutements dans les années à venir.

Mais les candidats ne se bousculent pas. En cause, une rémunération jugée insuffisante, et « un taux de chômage de 5.5 % sur le bassin d'emploi Ponity et Loudéac, au dernier trimestre 2022. Ce n'est pas le plein emploi mais nous n'en sommes pas loin », commente Nathalie Cupif, directrice de l'agence Pôle emploi Loudéac.

Un emploi en CDI garanti

Pour corriger le tir, la Région, le Département des Côtes-d'Armor et Pôle emploi ont conçu avec le concours de trois structures d'aide à domicile (ASAD Mené Rance, l'ADMR[1] des Côtes-d'Armor et le centre intercommunal d'action sociale de Loudéac Bretagne Centre) un parcours « contrat emploi durable » d'assistant de vie aux familles (ADVF). Ce parcours en cinq mois qui comporte des périodes d'immersion avant l'entrée en formation, cible les demandeurs d'emploi. L'initiative mobilise une enveloppe de 72 000 euros dont 50 000 euros de la Région et 22 000 euros du Département. A la clé pour les stagiaires, un CDI en temps choisi. « Les employeurs se sont engagés à le fournir », valorise Élisabeth Jouneaux-Pedrono, conseillère régionale déléguée aux formations sanitaires et sociales.

Formation au handicap

La maquette de formation est axée autour de trois blocs, en plus des stages. « Entretien du logement et du linge ; accompagnement dans les actes de la vie quotidienne (habillage, courses, etc.) avec soins de confort, en dehors de la toilette complète réservée au personnel soignant ; et, garde d'enfant car certains services d'aide à domicile le proposent », énumère Inès Le Blay, responsable technique et administratif pour le centre de formation Locminé Formation. « C'est beaucoup de pratique même si nous ne pouvons pas faire l'économie des bases théoriques. » Un module de trois semaines sur le handicap vient compléter l'ensemble. Les sept stagiaires évoluent sous la surveillance de tuteurs, eux-mêmes professionnels du secteur, spécialement formés pour l'occasion.

Une certification à la clé

Se déroulant sur une journée, l'examen en fin de session s'articule autour de trois exercices. Une mise en situation dans un appartement pédagogique avec une tâche à effectuer, un geste technique en lien avec la petite enfance, et un oral sur la posture professionnelle. Les stagiaires ont la possibilité d'un rattrapage en cas d'échec, pour enfin décrocher la certification « assistant de vie aux familles » inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Avantage face à la concurrence

Depuis des années, le secteur de l'aide à domicile fait face à un tel manque de bras que les candidats entrent sans diplôme dans les structures et sont formés en interne. « Au début, pour de l'entretien de domicile », précise Mansour Gasmi, directeur de l'Asad Mené Rance. Les stagiaires de cette nouvelle formation pourraient-ils représenter une concurrence pour les autres postulants peu qualifiés ? « Être déjà formé c'est un avantage, car nous nous adressons à un public très dépendant. Et nous faisons face à la concurrence des EHPAD et autres établissements médicaux sociaux. »d'un parcours de cinq mois, la garantie d'un CDI.

Source : Le quotidien de la formation, Jonathan Konitz, 22 février 2023.

La Bretagne, première collectivité à gérer la formation des bénévoles

Avec ses 80 600 associations – dont 10 700 employeuses – et ses 700 000 bénévoles, la Bretagne se distingue par le dynamisme de sa vie associative. Depuis 2021, la Région Bretagne est aussi la première collectivité régionale de France à gérer intégralement le volet « formation des bénévoles » (information, réception des dossiers, instruction, paiement) du Fonds pour le Développement de la vie associative (FDVA), par suite d'une délégation de compétences de l'État.

Ce dispositif, doté d'un budget de 400 000 €, permet de soutenir financièrement des associations loi 1901 dans leurs actions de formation en direction des bénévoles, élus ou responsables d'activités.

Pleine efficacité

Pour montrer la pleine efficacité de cette gestion, Pierre Pouliquen, vice-président de la Région à la jeunesse, la vie associative et aux sports, s'est rendu le 22 novembre à Vannes, où il a rencontré l'association Clim'Actions Bretagne Sud, à l'occasion d'une session de formation de ses bénévoles par L'Engrenage, organisme de formation spécialisé dans l'éducation populaire.

Volonté politique

« *Le travail de Clim'Actions répond parfaitement à notre volonté politique de diffuser les bonnes pratiques sur le territoire. La satisfaction des adhérents formés, qui à leur tour transmettent ce qu'ils ont appris à d'autres, montre l'intérêt de cette expérience d'un an de gestion du volet formation du FDVA* », se félicite Pierre Pouliquen.

En un an, 10 000 bénévoles de 155 associations ont bénéficié d'une formation financée par le FDVA.

« Des clefs pour agir »

« *Nous avons besoin de ces formations, indispensables pour nous donner des clefs pour agir. Sans elles, nous sommes démunis* », abonde Cécile Franchet, directrice de Clim'Actions Bretagne Sud. Créée en 2015 à l'initiative de personnes préoccupées par les conséquences du dérèglement climatique, cette association accompagne ces publics dans des actions concrètes pour réduire l'impact environnemental du territoire et s'adapter au changement climatique. Elle est à l'origine, notamment, de l'Eco Local, guide des acteurs et initiatives responsables du Morbihan.

« Formation des bénévoles »

Sélectionnée au terme de l'appel à projets « formation des bénévoles », Clim'Actions a bénéficié en 2022 d'une subvention de 5 500 € pour former ses bénévoles au cours de 4 sessions de formation sur des thématiques telles que « Devenir Ambassadrices et Ambassadeurs du climat », « Bien utiliser les outils pour collaborer à distance » ou encore « Développer des connaissances et compétences pour accompagner la conduite d'actions ».

Commission consultative régionale

La gouvernance du volet « formation des bénévoles » du FDVA est assurée par une commission consultative régionale, composée de représentants de l'Etat, de la Région, des conseils départementaux et de personnes qualifiées issues du mouvement associatif. Celle-ci se prononce chaque année sur les propositions de financement des projets d'actions de formation.

Le volet « fonctionnement et l'innovation des associations » du FDVA, dit FDVA 2, continue d'être géré par l'Etat.

Source : Le quotidien de la formation, Raphaël Baldos, 16 décembre 2022.

Évaluation du dispositif « Prépa-Projet » mené par la région Bretagne dans le cadre du PIC

Le dispositif Prépa-Projet est une offre de services proposée et financée par la région Bretagne, dont l'objectif est d'aider à la construction d'un projet professionnel et de favoriser l'accès à une formation qualifiante dans de bonnes conditions.

Ce rapport publié par la DARES propose une évaluation qualitative de ce dispositif qui a amélioré dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC).

Il est construit autour de trois parties :

– L'analyse de la mise en œuvre du dispositif

– L'analyse des résultats et effets sur les territoires et acteurs locaux

– L'analyse des résultats et effets sur les bénéficiaires.

Une dernière partie conclusive repart de la théorie d'action du dispositif, accompagnée de réflexions sur les évolutions potentielles à apporter au dispositif : renforcer la logique territorialisée, améliorer la stratégie de communication, adopter une stratégie d'entrée en partenariat avec le monde économique, conserver les innovations en termes d'agencement pour rendre le dispositif plus effectif.

Source : DARES, 19 octobre 2022

NOTES

Les Régions au cœur de la formation

Centre Inffo - Février 2023

Centre Inffo propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public de capitalisation dans le champ de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles.

Fort d'une équipe de 72 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses partenaires et ses clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.

Centre Inffo

4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél. : 01 55 93 91 91 - www.centre-inffo.fr

Département Régions-Europe-International
contact.regions@centre-inffo.fr